



CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2026

Séance présidée par Madame Carine PAILLARD

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES :

DELIB. 44.26 - Demande de subvention au Département du Var - AAC 2026 - Réfection de voiries communales - Carreirade des Adrets - Tranche 2

Après en avoir délibéré, à 23 voix POUR.

DELIB. 45.26 - Demande de subvention au titre du Fonds vert - Protections solaires de l'école primaire Jean de Florette

Après en avoir délibéré, à 23 voix POUR.

DELIB. 46.26 - Demande de subvention au titre du Fonds vert - Voile d'ombrage de l'école maternelle Manon des Sources

Après en avoir délibéré, à 23 voix POUR.

DELIB. 47.26 - Demande de subvention au Département du Var - Fonds d'Initiative Cantonale - Aménagement touristique et valorisation patrimoniale de l'Espace Trouin - Le Corbusier

Après en avoir délibéré, à 23 voix POUR.

DELIB. 48.26 - Mise en œuvre du plan communal de gestion des Obligations Légales de Débroussaillage - Phase 2 - Demande d'aide financière à la Région Sud

Après en avoir délibéré, à 23 voix POUR.

DELIB. 49.26 - Jumelage entre les communes de Plan-d'Aups-Sainte-Baume et de Badalucco (Italie) - Approbation de la charte de jumelage et de coopération

Après en avoir délibéré, à 18 voix POUR, 1 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS.

DELIB. 50.26 - Modification du tableau des emplois et des effectifs - Modification du temps de travail d'un poste d'Adjoint technique territorial

Après en avoir délibéré, à 23 voix POUR.

DELIB. 51.26 - Mandat spécial - Participation au Salon des Maires et des Collectivités Locales 2026

Après en avoir délibéré, à 18 voix POUR, 5 voix CONTRE.

DELIB. 52.26 - Subventions aux associations - Bonus événementiels municipaux et participation aux rencontres sportives

Après en avoir délibéré, à 23 voix POUR.

Affiché le 8 septembre 2026, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.